

T

Tabernacles, l'œuvre des —, II, 130.
Tantum ergo (*Devant un si grand Sacrement*), 205.
Taxes de Rome pour les concessions d'Indulgences, 137, 138.
Tempérance, offrande ou résolution quotidienne de —, 695.
Temps utile pour gagner les Indulgences, 104; prière pour les besoins du — présent, 325.
Tentations, invocation de Marie contre les —, 171, n. 43; 261, n. 130.
Terre Sainte, croix, couronnes, médailles, etc., de —, 436; voy. *Palestine*.
Tertiaires, au sujet de la Portioncule, 588; leur préséance sur les confréries, II, 97; — vivant en commun, II, 488; remarques générales sur les — séculiers, II, 493; — des Carmes, II, 260; Sœurs — de S. Dominique, II, 488; passage de — à une autre congrégation du tiers-Ordre, II, 498, 499; voy. *Tiers-Ordre*.
Te splendor, à S. Michel (*O splendor et vertu du Père*), 280.
Testimoniales litterae de l'évêque pour l'érection ou l'agrégation de confréries, II, 52, formule [84].
Tetzel, ses antithèses contre Luther, 44; prédicateur de l'Indulgence, 65.
Théodore, P. — du Saint-Esprit, consultant de la Congrég. des Indulgences, 110.
Thérèse, prière à sainte — (de S. Alphonse de Liguori), 316.
Thèses de Luther et antithèses de Tetzel, 44.
Thomas, S. — d'Aquin sur la pratique des Indulgences en son temps, 41, 144; sur le pouvoir du Pape, 46; sur la nécessité des satisfactions personnelles, 107; sa prière devant une image de Jésus-Christ, 165, (342); sa salutation de la Croix, 168;

prière à lui avant la lecture ou l'étude, 174; prière à lui comme patron des écoles catholiques, 300; petit office, 301; prière pour mener une vie sage, 342; la prière *Creator ineffabilis*, 344; *Gratias tibi ago*, après la sainte messe, 352; *Adoro te devote*, après la s. communion et la s. messe, 212 et 353; six dimanches en son honneur, 428; la Milice angélique, notice, II, 365; bénédiction du cordon [16.]
Tiers-Ordre de S. François d'Assise et autres Tiers-Ordres pour les séculiers, II, 97 et 491; les religieux et religieuses ne peuvent pas appartenir au —, II, 494; la nouvelle règle, 499; Indulgences et privilèges, 504; formule de vêtue [58], de profession [66]; formule de la bénédiction papale et de l'absolution générale [73]; voyez *Tertiaires*.
Tombeaux, visite des — le Jeudi et le Vendredi Saints, 372.
Tota pulchra es, Maria, 698.
Toties-quoties, sens de cette expression, 120, 6°; oraisons jaculatoires avec Indulg. —, 157-163, et 693; peut-on gagner — les Indulg. du Chemin de la Croix? 402; l'Indulgence — à la fête du S. Rosaire, 412; le 3^e dimanche de septembre, 417 et 692; en la fête de N.-D. du Mont-Carmel, 418; crucifix de la bonne mort à l'usage des prêtres, 481 (des religieuses, 484); l'Indulgence — de la Portioncule, 583; du scapulaire bleu, 565; translation d'une fête avec l'Indulgence —, 692.
Traduction des prières indulgenciées, 129; — du catalogue des Indulg. apostoliques, 478.
Transfige, dulcissime Jésus, après la s. messe, 352.
Transfiguration, prière en l'honneur de la — 186.

Translation des Indulgences locales, 76; — des fêtes, 122, 691 et 692; — des confréries, II, 101.
Trente, voyez *Concile de Trente*.
Trente-trois, association du Sacré-Cœur à Amsterdam, dite des —, II, 194.
Trente messes grégoriennes, 593, 598.
Trésor de l'Église, 29.
Tribulation, prières dans les temps de —, 330, 341.
Trinité, T. S., oraisons jaculatoires, 157, 163, 164; offrandes et actions de grâces, 175, 176; triduum ou neuvaine, 362; confrérie avec le scapulaire blanc, II, 107; formule de bénédiction [35].
Trisagion angélique, 163.

U

Une fois par mois, par an, par jour, sens de ces mots, 119, 120.
Union apostolique des prêtres séculiers, II, 446; — pieuse de N.-D. du Bon-Conseil, II, 307; pieuse — de prières pour le retour des frères dissidents, II, 288.
Unions illégitimes, œuvre de S. François-Régis pour la revalidation des —, II, 395.
Unions pieuses dans leur relation avec les confréries, II, 2, 5, 46; — qui peuvent être établies par tout prêtre, II, 36, c.; l'inscription des noms est-elle nécessaire? II, 77. Pour les — en particulier voir la table analytique du II^e volum., 528 et suiv.
Urbis et orbis, décrets, 112.

V

Vendredi, prière au son de la cloche, en mémoire de l'agonie de N.-S., 214.

Vendredi saint, visite du saint Sépulcre, 372; pieux exercice à Marie, Mère de douleurs, le — et les autres vendredis, 416.
Vendredis, les — et particulièrement les premiers — du mois en l'honneur du Sacré-Cœur, 409 et 410; les dix — ou dimanches de S. François-Xav., 423.
Veni Creator Spiritus, « *Créateur, Esprit divin* », 186.
Veni Sancte Spiritus, « *Esprit-Saint, venez en nous* », 187.
Vente des objets indulgenciés, 469.
Vêpres, temps des 1^{res} —, 105.
Vertus, acte des — théologiques, 177; oraison jaculatoire, 167, n. 31.
Vêtue dans le tiers-Ordre de S. François d'Assise, II, 500; formule [58]; pour les Oblats de S. Benoît, II, 512.
Vexilla Regis prodeunt, « *Noble étendard du Roi* », 228.
Viatique, Indulgences pour ceux qui accompagnent le S. Sacrement, 373.
Vicaire capitulaire, le — peut-il accorder des Indulgences? 48; ou ériger des confréries? II, 11.
Vicaire général, ses pouvoirs relativement aux Indulgences, 48; aux confréries, II, 11, 12.
Vierge, la Sainte —, voir *Marie*.
Vierge avant l'enfantement, etc., oraisons jaculatoires, 171.
Vierge Marie, *Mère de Dieu*, oraison jaculatoire de saint Philippe de Néri, 172.
Villes, érection de plusieurs confréries du même nom et but dans les grandes —, II, 17.
Vincent de Paul, prière à S. —, 304; neuvaine, 428; société de S. —, II, 371.
Vincent Ferrier, prière à S. — 301.
Violette, la couleur —, quand est-elle permise dans les messes de Requiem? 633, 634.

Virginum custos, prière à S. Joseph pour obtenir la pureté, 289.

Virgo potens, prière pour les hérétiques, 329.

Visitation, neuvaine en l'honneur de la fête, 410.

Visite à l'image du Sacré-Cœur, 405; — à l'image de Pompéi, 415; devant l'image de S. Stanislas Kostka, 306.

Visite au S. Sacrement, à la prière des Quarante Heures, 368; depuis la Septuagésime jusqu'aux Cendres, 370; au saint Sépulcre, le jeudi et le vendredi saints, 372; prière de S. Alphonse pour la —, 207; autres prières, 208, 210.

Visite de l'église, condition pour gagner les Indulgences, 95, 121, 9^o et 10^o; commutation pour les malades, etc., 94, 11^o et 98, 7^o; demande de commuer la — pour les séminaires et instituts pieux [88]; privilège des membres de confréries, II, 92.

Visite des confréries par l'évêque, II, 98; — du tiers-Ordre, II, 496 et 501.

Visite du Chemin de la Croix, 393; — des malades et des prisonniers, 450; — de la Scala santa à Rome, 574; — et hommages à la statue de S. Pierre à Rome, 575; — des

Stations de Rome, 577; — des sept églises principales de Rome, 580; des sept autels privilégiés dans l'église de S.-Pierre, 582.

Vivants, les Indulgences pour les — sont de véritables absolutions juridiques, 49, 50.

Vocation ecclésiastique, prière pour demander la grâce de la connaître, 346.

Vœu national, archiconfrérie du Sacré-Cœur, dite du —, II, 174.

Voie de suffrage, application des Indulgences aux âmes du purgatoire, 55.

Volonté de Dieu, acte de conformité, 165; prière dans ce but, 197.

Volumus autem, explication de cette clause, 74; II, 34, 35.

Votive, messe — du Sacré-Cœur, le premier vendredi du mois, 409; messe — du saint Rosaire, dans la confrérie respective, II, 226, 231.

Voyageurs, archiconfrérie de Notre-Dame des —, II, 317.

X

Xavériens, société de saint François-Xavier, II, 367.

Xavier, voyez *François-Xavier*.

MANUEL DES INDULGENCES

D'APRÈS L'OUVRAGE DU P. BERINGER

« Les Indulgences, leur nature, leur usage »

Par le R. P. HILGERS, S. J.

Traduit par l'abbé MAZOYER, du clergé de Paris

Première édition française autorisée, approuvée par la S. Congrégation des Indulgences

Fort volume in-18 (XXXVI-704 pp.) avec appendice..... 3 fr. 50

Seule édition française autorisée
Approuvée par la S. Congrégation des Indulgences.

PRIX DES EXEMPLAIRES RELIÉS :

N ^o 1. — Toile noire, tr. jaspée.....	4.25
2. — Toile noire, tr. rouge.....	4.50
3. — 1/2 chagrin, couture spéc., tr. marbrée ou rouge.....	5.00
4. — 1/2 chagrin, couture spéciale, tr. dorée.....	5.25
5. — Cuir anglais poli, tr. dorée.....	5.50
6. — Chagrin 2 ^e choix, tr. dorée.....	6.00
7. — Chagrin 1 ^{er} choix, tr. dorée.....	6.75
8. — Maroquin du Levant, poli, tr. dorée, gardes chr.....	13.50

Comme le titre l'indique, ce livre est un Manuel — Manuel fait avec un soin extrême, d'une science profonde — tiré d'un ouvrage remarquable, connu de tous. Ajoutons que le R. P. Beringer a veillé lui-même à ce que le Manuel fût complet et renfermât les décisions les plus récentes de la S. Congrégation des Indulgences.

Les matières sont disposées dans un ordre excellent. Deux tables soigneusement composées ajoutent à l'utilité du volume : l'une est la table des matières, l'autre, la table alphabétique des questions traitées, des points de doctrine ou de pratique.

Nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'existe pas de Manuel plus complet, plus commode. Outre ces qualités d'exactitude théologique, de brièveté, de clarté, il y a un privilège plus précieux encore, qui est comme la consécration de ce travail : nous voulons dire que ce Manuel a été déclaré authentique et approuvé (pour cette édition française) par la S. Congrégation des Indulgences. Par conséquent, au point de vue de la sécurité des fidèles et de l'exactitude des renseignements, il est sur le même rang que la *Raccoltà*, publiée à Rome, il lui est même supérieur pour l'abondance de la doctrine et le nombre des Indulgences. (*Civiltà cattolica*.)

APPENDICE A LA PREMIÈRE ÉDITION (Octobre 1901) sépar. 0.50

RECUEIL ET CALENDRIER

DES PRINCIPALES

INDULGENCES PLÉNIÈRES

FACILES A GAGNER

In-12..... 0.50; 10 ex. franco, 4.50; 25 ex. franco, 10.00